

INSCRIPTION STAGE MAESTRO 2026

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le stage a lieu du 03 au 09 août 2026 à la salle communale de Cologny. Le programme sera consacré cette année à l'opérette « Phi-Phi », composée par le genevois Henri Christiné. Ce sera l'occasion de rendre hommage à ce compositeur issu de nos latitudes et trop peu connu malgré le succès phénoménal rencontré pour cette œuvre extrêmement joyeuse, vivante et festive. Pour la première fois, le concert de fin de stage fera partie intégrante de notre programme au même titre que nos autres récitals de la saison.

Les horaires du lundi 03 au vendredi 07 août sont de

9h30 à 12h30 pour les enfants/adolescents

14h00 à 18h00 pour les adultes/seniors

Le samedi 08 août est un jour de relâche.

Tous les participants sont réunis le dimanche 09 août à la Salle Communale de Cologny de 10h à 15h pour la préparation finale du concert de clôture qui se tiendra à 17h00.

Les organisateurs proposent à tous les participants d'apporter leur pique-nique et de partager un repas convivial où chacun est libre de prendre part.

Les 10 heures et la pause du thé sont offerts.

Le prix du stage est de

CHF 270.- par enfant/adolescent

CHF 300.- par adulte/senior

CHF 250.- par enfant/adolescent/senior issu de la même fratrie/couple.

Nous vous remercions de bien vouloir spécifier le nombre d'enfants/adolescents/adultes à inscrire et indiquer chacun des prénoms.

En vous inscrivant, vous autorisez Mise en Voix à prendre des photos du Stage et à les utiliser pour sa communication. Si vous ne souhaitez pas apparaître, merci de bien vouloir nous en informer au préalable.



DONNÉES PERSONNELLES

Nombre de personne à inscrire :

Participant(e) 1

Nom :

Prénom :

Âge (enfant) :

Adresse :

NPA et Lieu :

Téléphone :
d'une et/ou des personnes responsables (enfants)

Email :

Niveau :
Connaissances musicales

Remarques :

Participant(e) 2

Nom :

Prénom :

Âge (enfant) :

Niveau :
Connaissances musicales

Remarques :

Clôture des inscriptions vendredi 24 juillet 2026.

Toute annulation arrivant avant le 20 juillet 2026 vous permet un remboursement complet des frais d'inscription. Après cette date, les frais d'inscription sont dûs (sauf en cas de force majeure). Une facture vous parviendra par poste la semaine qui suivra votre inscription, le délai de paiement est fixé au premier jour du stage. Merci de n'utiliser que la facture pour vos versements.

Signature du/de la participant(e) ou du responsable :

